

## Le personnel soignant doit aussi pouvoir souffler

**Santé** ► Unia demande de meilleures conditions de travail pour les infirmiers, conformément à l'initiative votée en 2021.

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers de 2021, les soignants réclament de meilleures conditions de travail. Ils veulent aussi que la dotation en personnel et le financement des soins soient inscrits dans la loi, selon une consultation menée par Unia.

Au niveau de l'amélioration de leurs conditions de travail, les soignants veulent que leurs heures supplémentaires soient compensées avec une majoration de 25%, sous forme de temps libre par exemple, a communiqué Unia vendredi. Le syndicat a récolté l'avis d'une centaine de soignants de toute la Suisse.

Parmi les autres revendications, figurent des horaires de travail plus prévisibles, avec des plans de service établis au minimum avec un mois d'avance. Le personnel soignant réclame aussi que les personnes intervenant en dehors de leur équipe de travail prévue soient rémunérées pour ces tâches avec un supplément de 25 à 50%. La réduction

envisagée de la durée maximale de la semaine de travail de 50 à 45 heures est un «progrès important», salue le syndicat.

Le premier volet de l'initiative sur les soins infirmiers qui a été acceptée par 61% des votants en novembre 2021 et qui concernait la formation, est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet. La Confédération et les cantons se sont engagés à déboursier près d'un milliard de francs sur huit ans pour la formation des infirmières et infirmiers. La deuxième partie concerne les conditions de travail. Critiquée au parlement, elle doit être réglée dans une loi sur les conditions de travail des infirmiers et fait l'objet d'une consultation.

Le projet de loi prévoit qu'employeurs et syndicats négocient des conventions collectives. Unia critique l'une des options envisagées qui ferait primer les conventions collectives sur les dispositions inscrites dans la loi, à la défaveur des employés. L'objectif des conventions collectives est d'améliorer les conditions de travail des employés au-delà des standards minimums qui doivent être inscrits dans la loi, réclame le syndicat. **ATS**

## Une commission ne veut pas modifier le frein à l'endettement

**National** ► Le frein à l'endettement ne doit pas être modifié. Il a fait ses preuves en tant qu'instrument d'autodiscipline, y compris en temps de crise, estime la commission des finances du National. C'est sa simplicité qui fait sa force donc toute adaptation compliquerait l'instrument.

Une minorité trouve au contraire que le frein à l'endettement, dans sa forme actuelle, limite inutilement la capacité d'action de la Confédération dans de nombreux domaines, indiquent vendredi les services du parlement. Il doit donc être modernisé.

La commission a discuté en interne de pistes concrètes visant à adapter l'instrument. Elle a examiné cinq propositions: la gestion symétrique des déficits et des excédents, les interactions entre le plafond des dépenses et les soldes de crédits, les conditions à remplir pour une comptabilisation exceptionnelle des dépenses, la possibilité de procéder à des emprunts à des fins d'investissement, ainsi que l'examen par le Conseil fédéral de différentes options en matière de modernisation du frein à l'endettement.

Toutes ont été rejetées par 16 voix contre 8. Les avis divergent considérablement au sein de la commission, a-t-elle précisé.

**ATS**

### SANTÉ

#### 40 POSTES EN PLUS À L'HÔPITAL DU VALAIS

L'Hôpital du Valais (HVS) a engagé près de 40 équivalents plein temps supplémentaires (EPT) ces derniers mois. Cette hausse des effectifs fait suite à la décision du Conseil d'Etat, en juin 2023, d'octroyer un budget de 42 millions sur trois ans pour appliquer l'initiative fédérale pour des soins infirmiers forts. Grâce à ces moyens complémentaires, le Centre hospitalier du Valais romand et celui du Haut-Valais ont pu renforcer le personnel soignant dans différents services, indique vendredi l'Etat du Valais. «Du personnel de l'hôtellerie, de logistique et de l'administration a également été recruté pour soulager le personnel de soins, notamment pour le transport des patients, l'intendance ou la livraison des plateaux repas.» En 2025, 5 millions de francs additionnels seront engagés afin de poursuivre l'augmentation de la dotation à l'HVS. **ATS**

La coopération au développement est menacée au parlement. Une commission veut grever le budget de l'aide pour financer l'armée et stimuler les entreprises suisses pour reconstruire l'Ukraine

# Aide suisse en péril

SOPHIE DUPONT

**Coopération** ► Les ONG sont inquiètes. Plusieurs offensives au parlement prévoient des baisses de moyens financiers pour la coopération au développement. Celles-ci risquent de mettre à mal des projets d'aide dans les pays prioritaires, en Afrique subsaharienne, au Moyen-Orient et en Asie. Les propositions de coupes débattues en commissions concernent la reconstruction de l'Ukraine et des compensations à l'augmentation du budget de l'armée. Enjeux.

Dans sa future stratégie de coopération internationale, le Conseil fédéral compte affecter 1,5 milliard à l'Ukraine, soit 13% du budget total de la coopération. «Le problème, c'est que cela se fera au détriment d'autres pays. L'engagement de la DDC pour l'Afrique subsaharienne sera réduit d'un demi-milliard», souligne Laura Ebner, experte en coopération internationale à Alliance Sud. Cela pourrait toucher entre autres à des projets liés à l'éducation, à la santé ou à l'égalité. La faitière d'ONG actives dans la coopération plaide pour un financement extraordinaire pour l'Ukraine et pour le maintien du soutien aux pays du Sud global, confrontés à de multiples crises.



Pour Alliance Sud, les coupes prévues pourrait toucher entre autres à des projets liés à l'éducation, à la santé ou à l'égalité. KEYSTONE PHOTO PRÉTEXTE

### Soutien aux entreprises suisses

Dans ce budget que le gouvernement veut affecter à l'Ukraine, un tiers – soit 500 millions de francs – sera mis à disposition... du secteur privé suisse. «Les entreprises suisses sont en mesure, de par leur expertise et au moyen de produits innovants et de haute qualité, de fournir une contribution de taille au processus de reconstruction en Ukraine», écrit le Conseil fédéral. Une enveloppe spécifiquement dédiée au secteur privé suisse est une première dans

l'histoire de la coopération helvétique, selon Alliance Sud. Si le parlement l'accepte, cela exigera de créer une nouvelle base légale. Les ONG sont farouchement opposées à ce projet. «Il s'agit de promotion économique de la Suisse, pas de coopération au développement», s'insurge Laura Ebner.

Alliance Sud juge que ce soutien ne serait pas dans l'intérêt de l'Ukraine. «S'il y a un secteur privé à soutenir, c'est le secteur privé ukrainien, qui a énormément souffert. En privilégiant des entreprises suisses,

on fausse la concurrence au détriment de l'économie ukrainienne», relève Laurent Matile, expert en entreprises et développement à Alliance Sud. Le Conseil fédéral espère quant à lui obtenir des échanges de connaissances et un engagement durable des entreprises suisses en Ukraine.

Les jeux ne sont pas encore faits. La gauche est farouchement opposée au projet et la droite s'interroge, révélait *Le Temps* la semaine dernière. Au Parti socialiste, un autre aspect préoccupe particulièrement

Carlo Sommaruga, membre de la commission de politique extérieure: pour gérer le fonds, le Conseil fédéral a annoncé la nomination d'un délégué à l'Ukraine. «On enlève des compétences à la DDC, qui seront attribuées à ce délégué directement rattaché à Ignazio Cassis. Il y a un risque qu'il favorise des entreprises amies», juge-t-il.

### L'armée plutôt que l'aide au développement

Deuxième menace, d'autres coupes pourraient être effectuées pour renforcer l'armée. En

2022, après l'éclatement de la guerre en Ukraine, le parlement avait décidé de consacrer 1% du PIB à la défense d'ici à 2030. Le message sur l'armée prévoit concrètement une augmentation du budget de 4 milliards pour les années 2025-2028. Le moyen d'y arriver n'a toujours pas été trouvé. Le Conseil des Etats propose une coupe de 2 milliards dans l'aide au développement. Quant à la commission de politique de sécurité du National, elle reste indécise entre deux scénarios. Le premier prévoit une coupe – non chiffrée –

dans la coopération, assortie de réductions dans les charges du personnel de la Confédération et d'une baisse de la part de l'impôt fédéral direct revenant aux cantons. Un scénario qui rebute également Laura Ebner, d'Alliance Sud: «La coopération internationale participe aussi à la sécurité, cela n'a pas de sens de faire des coupes en faveur de l'armée.» La seconde option, proposée par le Centre, serait de créer un fonds temporaire alimenté par des prêts. Ce fonds ne serait pas limité à 4 milliards mais pourrait atteindre 10 milliards de francs jusqu'en 2035 au plus tard.

### Alliance Sud plaide pour un financement extraordinaire pour l'Ukraine et pour le maintien du soutien aux pays du Sud global

Membre de la commission, le socialiste Pierre-Alain Fridez y voit un dilemme pour la gauche: «Avec ce scénario, on évite les coupes dans la coopération au développement, mais c'est *open bar* pour l'armée, qui pourrait obtenir 10 milliards pour acheter tout ce qu'elle veut.» La pilule pourrait être difficile à avaler. Les Vert-es sont quant à eux plus optimistes. «Au moins, on ne touche pas aux autres postes. Et si c'est accepté par le parlement, ce sera une loi spéciale et nous pourrions donc lancer un référendum», affirme le conseiller national Fabien Fivaz (NE). Ces scénarios seront débattus en plénière le mois prochain, lors de la session d'automne. **I**